ECOLE DE MUSIQUE SAINT-CERE / BRETENOUX-BIARS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023 / 2024

1ère inscription ☐ **Réinscription** ☐

NOUVELLES INSCRIPTIONS MERCREDI 6 SEPTEMBRE de 16H30 à 20h

ELEVE

Nom : .....Prénom : .....Né(e) le :…../……./……..
Adresse : .....
CP : .....Ville : ……..
Tél : ……..Mail : ……..@.....

RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE MINEUR

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
CP : .....Ville : ……..
Tél : ……..Mail : ……..@.....

Droits d'inscription par famille			30 €
Droits SEAM (*Société d'éditeurs et d'auteurs de musique***) par élève**			7 €
Cours individuels (½ h) - **1er instrument** : …… Professeur : …….. - et formation musicale et/ou formation rythmique *(obligatoire)* …….. - et Ateliers *(facultatifs)* : nom de l'atelier (*cf liste*) ……..			
Cours individuels (½ h) - **2ème instrument** : …….. Professeur : ……..			
Eveil musical (1 h) / **Jardin musical** (¾ h) :	OUI	NON	
Un atelier seul Nom de l'atelier : ……	OUI	NON	
		Total	

Règlement : **par chèques sociaux, ANCV** (libellé au nom de l'adhérent), **MSA**
par chèque bancaire *(daté du jour de l'émission, à l'ordre de : **ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT-CERE**).*
Les chèques sont encaissés le 15 du mois

1 fois encaissement : octobre 2023.....☐

3 fois encaissement : octobre, décembre 2023 et février 2024.....☐

5 fois encaissement : octobre, novembre, décembre 2023, février et avril 2024.....☐

10 fois encaissement : jusqu'à fin juin 2024.....☐

SEULES LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DE LA TOTALITE DU REGLEMENT POURRONT ETRE PRISES EN COMPTE.
Toute inscription suppose l'engagement à suivre l'activité sur la totalité de l'année.
Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents en dehors des temps de cours.

Je donne mon consentement au recueil et au traitement des données me concernant.

A……le ……..

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Mention RPGD : les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sous le contrôle de Pierre-Marie GLUCKLER, responsable du traitement, à des fins de réalisation des actions de l'association de l'école de musique. Elles sont conservées pendant 5 ans et uniquement destinées à l'association. Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le bureau de l'association

ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT-CERE / BRETENOUX - BIARS

FICHE D'ENGAGEMENT ET AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (Nom, prénom, adresse)…..…….

Enfant(s) Nom prénom…….…….

……..……

☐ Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et m'engage à en respecter les termes.

☐ M'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place par l'établissement.

☐ Autorise ☐ N'autorise pas que mon enfant ou moi-même soit filmé ou photographié dans le cadre des activités de l'école de musique (Diffusion presse, site internet de l'école, compteréseaux sociaux).

☐ Autorise ☐ N'autorise pas mon enfant à participer aux éventuelles sorties organisées par l'école de musique.

☐ Autorise ☐ N'autorise pas mon enfant à emprunter les moyens de transports collectifs dans le cadre des sorties organisées (minibus, covoiturage).

☐ Autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Début des cours le **lundi 11 septembre 2023**

* Vacances de Toussaint	du samedi 21 octobre au soir au dimanche 5 novembre
* Vacances de Noël	du samedi 23 décembre au soir au dimanche 7 janvier
* Vacances d'hiver	du samedi 10 février au soir au dimanche 25 février
* Vacances de printemps	du samedi 6 avril au soir au dimanche 21 avril
* Ascension	mardi 7 mai au soir au dimanche 12 mai